



Cercle Nautique de Meaux Aviron

Lieu de pratique : Parc du Pâtis - 77100 MEAUX

Siège social :

Adresse postale pour toute correspondance : 30 rue du Vivier – 77124 Chauconin-Neufmontiers

Tél. : 06.75.81.72.37

Email : cnmeaux@gmail.com

Adresse du site : www.cnmeauxaviron.com

SECTION « JEUNE LOISIR »

Le club d'AVIRON est ouvert tout au long de l'année, été comme hiver, y compris durant les vacances scolaires.

La pratique Loisir est destinée aux jeunes qui ne souhaitent pas s'investir dans une démarche tournée vers la recherche de performance. Elle leur permet de venir ramer quand ils le veulent, sans pression aucune de la part de l'encadrement du club. S'ils le souhaitent, ces jeunes peuvent néanmoins participer à quelques compétitions départementales ou régionales sans enjeu majeur.

Cette plaquette s'adresse aux jeunes Loisir de l'année précédente qui renouvellent leur adhésion.

➤ **LICENCES - COTISATIONS :**

Les cotisations sont valables du 1^{er} septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante. Le tableau ci-dessous est applicable pour la saison 2019/2020.

DROIT D'ENTRÉE dû par tout nouvel adhérent : 40 €			
CATÉGORIE		DATE DE NAISSANCE	COTISATION
École de compétition	Jeune	J10	2010
		J11	2009
		J12	2008
Minime		J13	2007
		J14	2006
Cadet	Junior	J15	2005
		J16	2004
Junior		J17	2003
		J18	2002
			130 €
			210 €
			220 €
			250 €



**NOTA : pour 3 personnes d'une même famille (parents, enfants)
la troisième inscription est à - 50%**

Réduction faite sur la cotisation la moins chère hors droit d'entrée

Chèques vacances et/ou coupons sport acceptés



EFFECTUEZ UN PARRAINAGE ET BÉNÉFICIEZ D'UNE REDUCTION :

**Tout adhérent faisant s'inscrire un nouvel adhérent
bénéficiera d'une réduction de 10€ sur sa licence (pour tout nouvel adhérent inscrit)**

Les cotisations sont réglées à l'inscription et les paiements peuvent être toutefois étalés sur 10 mois (d'octobre à juillet).

Dossier d'inscription à remettre au club

- bulletin d'adhésion dûment rempli et signé
- chèque(s) à l'ordre du CERCLE NAUTIQUE DE MEAUX AVIRON
- photo si 1^{ère} inscription

Documents médicaux

→1^{ère} adhésion

- fournir un certificat médical datant de moins de 3 mois attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition (même si vous ne faites pas de compétition).

→1^{ère} année suivant la 1^{ère} adhésion, sans rupture d'inscription

- remplir le questionnaire de santé (modèle fourni). Si toutes les réponses sont négatives :
- fournir au club l'attestation de capacité à la pratique (modèle fourni).

→2^{ème} année suivant la 1^{ère} adhésion, sans rupture d'inscription

- remplir le questionnaire de santé (modèle fourni). Si toutes les réponses sont négatives :
- fournir au club l'attestation de capacité à la pratique (modèle fourni).

→3^{ème} année suivant la 1^{ère} adhésion, sans rupture d'inscription

- fournir un certificat médical datant de moins de 3 mois attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition (même si vous ne faites pas de compétition).

→les années suivantes, sans rupture d'inscription : on reprend le cycle ici

→En cas de rupture d'inscription : fournir un nouveau certificat médical l'année de la reprise.

L'AVIRON se pratique par tous les temps aussi, afin de progresser, entraînez-vous régulièrement.

A bientôt parmi nous ! Si vous avez des camarades qui sont également tentés n'hésitez pas à les faire venir, nous pouvons faire des séances d'initiation gratuites (prendre rendez-vous) !